

FICHE AMENDEMENT

Proposition d'amendement à l'Article 15 :

Déposée par M. Pierre LEQUILLER, Président de la Délégation pour l'Union européenne

Article 15 :

Dans le titre remplacer les mots « d'appui » par les mots « de coordination, de complément ou d'appui ».

Explication éventuelle :

La formulation "d'appui" est trop restrictive comme l'avait montré les débats sur les conclusions du groupe de travail sur les compétences.